



Gel des taxes foncières

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Nous voici déjà à la veille de Noël. Nous sommes extrêmement fiers de vous annoncer une excellente nouvelle pour inaugurer 2005 : nous avons réussi à geler le compte de taxes foncières générales pour tous les contribuables résidentiels de l'arrondissement de Saint-Hubert. Le budget déposé par le maire Jacques Olivier, le 30 novembre dernier, est le fruit d'une gestion rigoureuse qui respecte nos priorités.

Parmi celles-ci, nous avons augmenté nos investissements dans les services directs à la population tout en nous assurant de réduire au maximum l'impact financier de ces mesures pour les contribuables. Nous constatons aussi que le citoyen de Saint-Hubert paiera, toujours en 2005, moins de taxes qu'en l'an 2000.

Non seulement nous investissons en sécurité publique, en transport en commun et en environnement, mais mieux encore : le budget consacré aux services de proximité offerts aux citoyens, soit la dotation des arrondissements, a également été augmenté.

Voici quelques-unes de nos réalisations :

- resurfacement de 64 rues dans Saint-Hubert en 2003 et de 10 rues additionnelles en 2004;
- construction de terrains de soccer et de football synthétiques au parc Rosanne-Laflamme;
- construction d'une maison des jeunes et d'un dojo;
- réfection de terrains de tennis effectuée aux parcs Marcel-Simard et Pierre-Laporte;

- aménagement d'un parc canin près de la rue du R-100 et du boulevard Vauquelin;
- installation de jeux d'eau au parc Immaculée-Conception.

De plus, nous déployons tous les efforts afin d'obtenir une subvention auprès du gouvernement du Québec pour le projet d'une nouvelle bibliothèque.

Il s'agit donc d'un budget extrêmement positif pour la Ville de Longueuil et, bien entendu, pour les résidents de l'arrondissement de Saint-Hubert. Il respecte notre engagement de construire Longueuil et d'accomplir notre mission de vous offrir d'excellents services. Plus que jamais, nous croyons à l'essor de Saint-Hubert au sein de Longueuil.

Nous profitons de l'occasion pour vous offrir, les membres du conseil d'arrondissement et moi, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2005.

Le président de l'arrondissement de Saint-Hubert,



Michel Latendresse



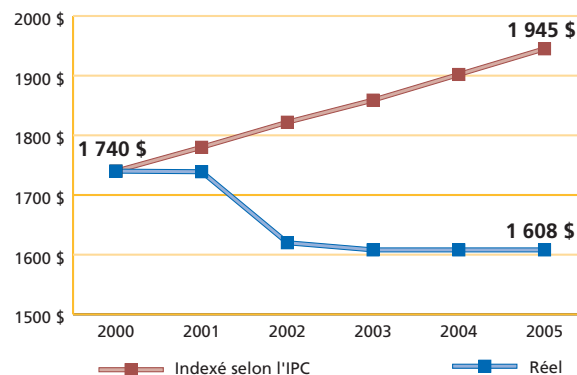
TAUX DE TAXATION

IMPACT SUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE TYPE

	2004	2005
Valeur type	96 007 \$	96 007 \$
Taux taxes foncières	1,596	1,596
Montant taxes foncières	1 532,27 \$	1 532,27 \$
Total des tarifs	76,00 \$	76,00 \$
Total • Compte de taxes	1 608,27 \$	1 608,27 \$
Écart 2004-2005 en \$		0,00 \$
Écart 2004-2005 en %		0,0 %
Écart 2004-2005 par versement (4)		0,00 \$

ÉVOLUTION DU COMPTE DE TAXES VS IPC

(Indice des prix à la consommation de la région de Montréal)



Le compte de taxes d'une propriété unifamiliale moyenne de l'arrondissement de St-Hubert a diminué de 132 \$, soit une baisse de 7,6 % en cinq ans. Pour la même période, l'indice des prix à la consommation pour la région de Montréal a augmenté de 11,8 %. Le contribuable profite donc d'une réduction de sa charge fiscale de 337 \$, soit un écart de 19,4 % par rapport à son compte de taxes de l'an 2000.

Tous les détails du budget disponibles dans le site Internet : longueuil.ca • Voir aussi page 2

Séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances publiques auront lieu les lundis 10 janvier et 7 février 2005 à 19 h 30, à la salle du conseil d'arrondissement située au Complexe Cousineau, 5245, boulevard Cousineau.

Renseignements utiles



Horaire du temps des fêtes et numéros de téléphone

Bureau d'arrondissement

Les services administratifs situés au 5245, boulevard Cousineau, bureau 2000, seront fermés du jeudi 23 décembre au lundi 3 janvier inclusivement.



Loisir, culture et vie communautaire

Pour connaître l'horaire du Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire, veuillez consulter la page 3.

Des services accessibles en tout temps

- **Police** : composez le 911 pour une urgence ou le 463-7067 pour des renseignements généraux.
- **Travaux publics** : composez le 463-7064 pour signaler toute défectuosité d'un équipement municipal.

Ordures ménagères et matières recyclables

- **Récupération des sapins naturels** : les sapins peuvent être recyclés en copeaux pour la production de paillis. Des employés du Service des travaux publics sillonneront les rues pour les ramasser du 3 au 23 janvier inclusivement.

- **Ordures ménagères** : l'horaire habituel est respecté, soit le mardi.

- **Matières recyclables** : l'horaire habituel est respecté, soit le mercredi. Pour les nouveaux résidents, il est possible de vous procurer un bac aux ateliers municipaux, situés au 6355, boulevard Maricourt. Si votre bac est endommagé, il vous suffit de le rapporter pour en obtenir un tout neuf. Dans les deux cas, une preuve de résidence est exigée.

- **Horaire de l'Éco-Centre du 8005, Grande Allée** : fermé le 24 décembre à 12 h. Ouvert les 29 et 30 décembre de 8 h à 17 h et le 31 décembre de 8 h à 12 h. Réouverture le 5 janvier selon l'horaire régulier, soit du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h.

Déneigement

Le Service des travaux publics compte sur votre collaboration afin qu'il puisse procéder au déneigement des voies publiques et vous prie de bien vouloir :

- attendre le passage de la charrue avant de déblayer votre entrée;
- enlever votre véhicule de la rue dès l'annonce d'une précipitation;
- respecter les consignes de stationnement;
- protéger votre haie et vos arbustes aux abords de la voie publique.

Les règlements concernant la disposition de la neige se résument ainsi :

- il est absolument interdit de jeter la neige dans la rue, dans les égouts, sur les trottoirs, dans les parcs ou les terrains vacants;
- il faut s'assurer que la neige ne nuise pas à la visibilité des piétons et des automobilistes, en



particulier aux intersections.

Contrevenir à ces règles peut nuire à la circulation et aux opérations de déneigement et entraîner des amendes pouvant aller jusqu'à 300 \$, en plus des frais administratifs.

Renseignements : Service des travaux publics, **463-7064**

Hommage aux bénévoles

Saviez-vous qu'il y a plus de 2000 adultes bénévoles et plus d'une centaine d'enfants et d'adolescents qui consacrent temps, énergie et talent aux organismes de l'arrondissement ?

Fidèle à leur tradition, le conseil d'arrondissement et le Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire ont témoigné leur reconnaissance aux bénévoles des organismes de Saint-Hubert pour leur inestimable contribution à la collectivité.

Le chanteur Bob Walsh était au programme d'une grande soirée de divertissement dédiée aux adultes, qui a eu lieu le 12 novembre dernier. Puis, les jeunes bénévoles étaient à leur tour conviés à une réception donnée en leur honneur à la salle du conseil d'arrondissement le 18 novembre. Ce fut l'occasion pour eux de signer le livre d'or et de recevoir un certificat soulignant leur implication.

Mille merci à tous et félicitations !



Le président de l'arrondissement de Saint-Hubert, Michel Latendresse, et les membres du conseil en compagnie des jeunes bénévoles lors de la signature du livre d'or à la séance du 18 novembre dernier à la salle du conseil.

Stationnement durant les fêtes

À moins d'indication contraire, il est interdit de stationner un véhicule plus de quatre heures consécutives entre 6 h du matin et 2 h la nuit suivante. Le stationnement de nuit est aussi interdit dans les rues de l'arrondissement entre 2 h et 6 h.

Renseignements : Service de police, **463-7067**

Nomination à la Direction d'arrondissement

Le président de l'arrondissement de Saint-Hubert Michel Latendresse est heureux d'annoncer la nomination de Lise Angers, à la direction de l'arrondissement de Saint-Hubert. Madame Angers occupe ce poste depuis le 28 octobre dernier.



Lise Angers, directrice Arrondissement de Saint-Hubert

Madame Angers œuvrait dans le milieu municipal depuis déjà plusieurs années, plus précisément à Boucherville, d'abord à titre de directrice du Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire, puis en tant que directrice d'arrondissement. Cet engagement envers les services aux citoyens lui permettra d'accomplir ses nouvelles fonctions avec distinction et c'est avec enthousiasme que Madame Angers a accepté de relever ce nouveau défi.

« Étant reconnue dans le milieu municipal pour ses compétences, son dynamisme et son intégrité, madame Angers sera d'un apport précieux pour l'arrondissement de Saint-Hubert », a tenu à souligner le président de l'arrondissement, Michel Latendresse. « Mes collègues du conseil se joignent à moi pour lui souhaiter la bienvenue. »

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DES SERVICES DE PROXIMITÉ

	2004	2005
Services administratifs	713 585 \$	838 003 \$
Loisir, culture et vie communautaire	3 278 265 \$	3 554 300 \$
Travaux publics	15 114 734 \$	15 850 660 \$
Urbanisme et permis	671 457 \$	692 708 \$
Total des dépenses pour la dotation	19 778 041 \$	20 935 671 \$
Avantages sociaux	1 820 815 \$	1 925 671 \$
Service de la dette	9 487 041 \$	9 637 837 \$
Total des dépenses de l'arrondissement	31 085 897 \$	32 499 179 \$

Tous les détails du budget disponibles dans le site Internet : longueuil.ca

Loisir, culture et vie communautaire



Programme culturel

Spectacles culturels et soirées thématiques présentés par le Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire de l'arrondissement de Saint-Hubert.

Jeunesse en fête

À l'auditorium de l'école secondaire
André-Laurendeau
7450, boulevard Cousineau

Billetterie : 2 \$/billet, maximum de 5 billets
par personne. En vente à la
Bibliothèque municipale et à la
bibliothèque J.-W.-Gendron

Programmation

Dimanche 23 janvier à 15 h 4-12 ans

Hé Djéré !

Du Théâtre des Cousins lointains

Jeudi 3 mars à 15 h

Les trois cheveux d'or

Des Amis de Chiffon inc.

4-9 ans

Variétés

Le Service du loisir, de la culture et de la vie
communautaire et les Productions du Seize vous
proposent une première saison de spectacles en
humour et en chanson.

À l'auditorium de l'école secondaire Heritage
(MacDonald-Cartier)
7445, chemin de Chambly

Billetterie : en téléphonant aux Productions du
Seize au 461-6215 ou au comptoir
de la Bibliothèque municipale.



Samedi 5 février à 20 h 1

Louis-José Houde

34 \$

Dimanche 19 mars à 20 h 2

Éric Lapointe

36 \$

Renseignements : 461-6215 et 463-7065 ou
www.productions16.com



Soirées thématiques

Pour connaître tous les détails sur les soirées
thématiques, veuillez téléphoner au 463-7065.
Inscription obligatoire (places limitées).

Connaissance et dégustation de thé

18 ans et plus

Date : mercredi 26 janvier de 19 h à 21 h 30

Endroit : salle du conseil de l'arrondissement
de Saint-Hubert 5245, boulevard
Cousineau

Coût : 25 \$

Les accords vins et fromages

18 ans et plus

Connaissance et dégustation des vins présen-
tés par un expert de la S.A.Q.

Date : jeudi 10 mars de 19 h à 21 h

Endroit : salle du conseil de l'arrondissement
de Saint-Hubert 5245, boulevard
Cousineau

Coût : 30 \$

Horaire spécial de la période des fêtes

Bibliothèque municipale

5245, boulevard Cousineau
Complexe Cousineau
☎ 463-7160

Horaire :

- 27, 28 et 29 décembre de 14 h à 21 h
- **fermé les 24, 25, 26, 30, 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier**

Bibliothèque J.-W.-Gendron

3875, Grande Allée
École secondaire Mgr-A.-M.-Parent
☎ 445-7790

Horaire :

- 27, 28 et 29 décembre de 15 h à 20 h
- **fermé les 24, 25, 26, 30, 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier**

Pour bénéficier des services offerts par vos
bibliothèques, vous devez vous procurer la
Carte-Loisir ou la Carte-Bibliothèque.

Baignade

Centre sportif Rosanne-Laflamme
7405, terrasse du Centre
☎ 463-7100, poste 2066 (message vocal)

Horaire :

- 23, 26 au 30 décembre et 2 janvier
- Bain familial de 13 h à 16 h 25 et de 18 h 30 à 19 h 55
- Bain adulte de 20 h à 20 h 55
- **fermé les 24, 25, 31 décembre et 1^{er} janvier**

Condition d'admission

L'écusson en vigueur cousu au maillot de bain
ou le bracelet de participation est obligatoire
(3 ans et plus).

Plaisir sur glace

Dimanche 6 février de 13 h à 16 h
Au Parc de la Cité
Angle des rues Ovila-Hamel et Julien-Bouthillier

Une invitation à bouger en famille !

Le Service du loisir, de la culture et de la vie
communautaire de l'arrondissement de
Saint-Hubert, en collaboration avec Kino-Québec,
vous invite à venir découvrir ou redécouvrir les
joies du patinage et de la glissade en famille.

Dès 13 h, vous pourrez participer à diverses
activités organisées pour l'occasion. Toutefois, si
les conditions climatiques ne permettent pas la
tenue de l'activité, celle-ci sera annulée.

L'invitation est lancée! Venez en famille,
c'est gratuit.

Renseignements : Division sports et
équipements, 463-7161

Patinage

Centre sportif Rosanne-Laflamme
7405, terrasse du Centre
☎ 463-7100, poste 2067 (message vocal)

Horaire :

- 23, 24, 27, 28 décembre et 3, 4 et 5 janvier
- Tous les jours de 12 h à 14 h 45
- **fermé les 25 décembre et 1^{er} janvier**

Conditions d'admission

- La Carte-Loisir ou le bracelet de participa-
tion est obligatoire.
- Le casque protecteur est obligatoire pour
les enfants de 8 ans et moins.

Glissade

Parc de la Cité
Angle des rues Ovila-Hamel
et Julien-Bouthillier
Chalet de repos et services sanitaires
☎ 463-7065

Horaire :

- selon les conditions d'enneigement
- 23, 27, 28, 29 et 30 décembre de 9 h à 17 h
- 24 et 31 décembre de 9 h à 14 h
- 26 décembre et 2 janvier de 12 h à 17 h
- **fermé les 25 décembre et 1^{er} janvier**

Notes

- Il est interdit en tout temps de circuler sur
le lac.
- Les pentes à glisser sont situées sur la rue
Julien-Bouthillier. La montagne qui est
située à proximité du lac n'est pas adaptée
pour la glissade et représente des risques
de blessures.





Dear Fellow Citizens,

Freeze on property taxes

Here we are with Christmas just around the corner. We are extremely proud to be able to bring you good news to start the year 2005: we have succeeded in freezing property taxes for all residential taxpayers in the Borough of Saint-Hubert. The budget tabled by Mayor Jacques Olivier on November 30 is the result of rigorous management that also respects our priorities.

Among these priorities, we have increased our investments in direct services to the population, while ensuring that for taxpayers, the impact of these measures is reduced to a minimum. We also wish to point out that in 2005, Saint-Hubert residents will pay lower taxes than they did in 2000.

We are indeed investing in public security, public transit and the environment, but better still, the budget envelope allocated to neighbourhood services for residents, i.e. borough allocation, has been increased.

Here are some of our achievements:

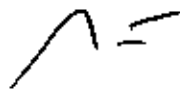
- the resurfacing of 64 streets in Saint-Hubert in 2003 and of 10 more streets in 2004;
- the building of synthetic soccer and football fields in Rosanne-Laflamme park;
- the building of a *maison des jeunes* (youth centre) and a dojo;
- the rehabilitation of tennis courts at Marcel-Simard and Pierre-Laporte parks;
- the outfitting of a dog run near R-100 street and Vauquelin Boulevard;

the installation of a water park at Immaculée-Conception park.

Moreover, we are making every possible effort to obtain a grant from the Gouvernement du Québec for the new library project.

The budget was thus a very positive one for the Ville de Longueuil and, by extension, for the residents of the Borough of Saint-Hubert. It respects our commitment to build Longueuil and to carry out our mission of offering you excellent services. Now more than ever, we believe that Saint-Hubert will thrive within the Ville de Longueuil.

I wish to take this opportunity, along with the members of your borough council, to offer you my best wishes for health and happiness in 2005.



Michel Latendresse
Saint-Hubert Borough President

Holiday schedule

Borough offices

The administrative service offices located at 5245 Cousineau Boulevard, Suite 2000, will be closed from Thursday, December 23, to Monday, January 3, inclusive.

Services available at all times

- **Police:** call 911 for emergencies or 463-7067 for general information.
- **Public works:** call 463-7064 to report any municipal equipment in need of repair.

Household garbage and recyclables

- **Natural Christmas tree pick-up:** These trees may be recycled through chipping in order to produce mulch. Employees from the Public Works Department will be collecting natural trees from January 3 through to January 23 inclusive.
- **Household garbage:** regular hours, Tuesday collection.
- **Recyclables:** regular hours, Wednesday collection. New residents may obtain their bin at the municipal shops, located at 6355 Maricourt Boulevard. If your bin is damaged, all you have to do is take it back to obtain a new one. Proof of residency is required in both cases.
- **Schedule of the Éco-Centre at 8005 Grande Allée:** Closed on December 24 at 12 noon. Open December 29 and 30 from 8 a.m. to 5 p.m. and on December 31 from 8 a.m. to 12 noon. Regular hours resume January 5 following the regular schedule, Monday to Friday from 8 a.m. to 5:30 p.m. and Saturdays from 9 a.m. to 1 p.m.

Snow removal

The Public Works Department is counting on your cooperation when they clear the snow from public roadways. They ask you to:

- wait for the plough to pass by before clearing your driveway;
- remove your car from the street as soon as a snowfall is announced;
- obey the parking signs;
- protect your hedges and shrubs alongside the roadway.

Parking over the holidays

Unless otherwise indicated, it is prohibited to park a vehicle more than four consecutive hours between 6:00 a.m. and 2:00 a.m. the following night. Overnight parking is prohibited in borough streets from 2:00 a.m. to 6:00 a.m..

For information, call the Police Department at **463-7067**.

Appointment to the borough management

Saint-Hubert Borough President, Michel Latendresse, is happy to announce the appointment of Lise Angers as borough director on the Saint-Hubert Borough management team. Ms. Angers has held this position since October 28 of this year.

Ms. Angers has already worked in the municipal milieu for several years, specifically in Boucherville, first as the director of the Recreation, Culture and Community Life Department, then as borough director. Her commitment to Resident Services will enable her to carry out her new duties with distinction, and it is with enthusiasm that Ms. Angers accepted to meet this new challenge.

"Recognized in the municipal milieu for her skills, dynamism and integrity, Ms. Angers is a valuable asset to the Borough of Saint-Hubert," emphasized borough president, Michel Latendresse. "My colleagues on council join with me in welcoming her to our team."

The by-laws respecting snow removal can be summarized as follows:

- it is strictly prohibited to throw snow into the street or sewers, onto the sidewalks, or in parks or empty lots;
- you must make sure that the snow does not hinder visibility for pedestrians or motorists, especially at intersections.

If you contravene these by-laws, it can hinder traffic and snow removal operations and result in fines as high as \$300, in addition to administrative fees.

For information, call the Public Works Department at **463-7064**.

Borough Council Meetings

The next public council meetings will be held at 7:30 p.m. on Monday, January 10, and Monday, February 7, at the borough council chambers located at Complexe Cousineau, 5245 Cousineau Boulevard.